
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er octobre 2019 à 19 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Octavian ARDELEAN, Conseiller en gestion des ressources financières
Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h.

CA19 28 284

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mardi 1^{er} octobre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune intervention.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune intervention.

CA19 28 285

Adoption du budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève et en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter la proposition budgétaire 2020 prévoyant un budget en équilibre de 10 788 700,00 \$ au chapitre des revenus et des dépenses;

De transmettre ledit budget au comité exécutif, tel que stipulé par la Charte de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1192714046

CA19 28 286

Approuver le budget incluant la liste des projets du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'approuver la liste des projets ci-jointe qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2020, 2021 et 2022 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

DÉPENSES PTI POUR CHACUNE DES TROIS PROCHAINES ANNÉES :

2020	2 927 000 \$
2021	2 927 000 \$
2022	2 927 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1192714047

Période de questions du public

Aucune intervention.

70.01

CA19 28 287

Levée de la séance

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 1^{er} octobre 2019, à 19 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 novembre 2019.